



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB 30.05.2023

Date de fin de visibilité prévue: 30.05.2026

Numéro de publication: AB02-0000013297

Entité de publication

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail Circet Switzerland

Organisation concernée:

Circet Switzerland

CHE-153.967.763

Amsleracherweg 8

5033 Buchs AG

Type d'autorisation:

Permis de travail de nuit

art. 17 de la loi sur le travail (LTr)

No de référence: 22-001995

N° d'établissement: 15082786

Pan d'entreprise: Travaux sur l'infrastructure de télécommunications: construction du réseau, entretien ainsi que commutations du réseau dans toute la Suisse

Personnel: 7 H, 1 F

Validité: 07.06.2022 – 15.03.2025

Complément à l'autorisation: Nouveau permis

Autorisation pour: AG, AI, AR, BE, BL, BS, FR, GE, GL, GR, JU, LU, NE, NW, OW, SG, SH, SO, SZ, TG, TI, UR, VD, VS, ZG, ZH

Remarques juridiques:

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (tél. 058 462 29 48).